

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de  
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2026/05/06/05

Date de convocation :

01/06/2026

Objet de la délibération :

Décision Modificative  
n°1

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la mairie  
d'Épeugney le

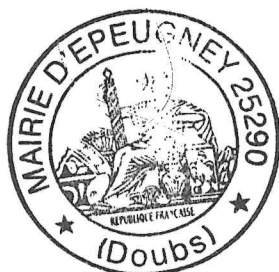
12/06/2026

que la convocation du  
Conseil Municipal avait été  
faite le

01/06/2026

- que le nombre des  
membres en exercice est de  
15.

Le Maire



**Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney  
Séance du 5 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six

Le cinq juin à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni  
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après  
convocation légale, sous la présidence de M. AYMONIN  
Guillaume, Maire de la commune.

**Présents :** M. Guillaume AYMONIN, M. Guillaume  
CRETIN, Mme Maryline POCHARD, M. Patrick  
CAULIER, Mme Nathalie CAULIER, M. Bruno  
PAPILLON, Mme Estelle JACQUES, M. Sébastien  
TRUCHOT, Mme Lola BUHLER, M. Romuald  
TAUVERON, M. Régis LAFON, Mme Muriel  
TAUVERON, M. Daniel PRENANT, Mme Armelle  
PIZZONI.

**Absent excusé :** Mme Gaëlle MARTA.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du  
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection  
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Guillaume CRETIN,  
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour  
remplir ses fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Suite à l'obtention de l'emprunt pour le projet de la voirie  
où nous avons une échéance anticipée, nous devons revoir  
les crédits inscrits au budget primitif au chapitre 16 afin  
d'ajouter 10 000€ comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur cré- dits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement		10 000.€
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>		<b>10 000.€</b>
D 1641 : Emprunts en euros		10 000.€
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>10 000.€</b>
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		10 000.€
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>10 000.€</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité  
des membres présents et représentés d'adopter la décision  
modificative n°1.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance  
Guillaume CRETIN

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le



ID : 025-212502207-20260605-2026050605-DE

*[Handwritten mark]*